

Département de la
CORREZE

Commune de
SEILHAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres :

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Délibération N° 042-2024

**ELECTION DES
ADJOINTS AU MAIRE**

L'an deux mil vingt-quatre le huit du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de Madame CROUZETTE Simone, maire.

Date de convocation du Conseil : le 04 novembre 2024

Présents :

MMES CROUZETTE, VILLATOUX, NOEL, BOUDRIE, VERDEYME, MARLINGE, CLEDIERE
MM. LEYRIS, CHAMBRAS, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE, SAGE, FOURCHES

Absents excusés :

MMES CERTAIN (procuration à M. FOURCHES), MOUSNIER (procuration à M. ORLIANGES), POUGET
MM MAZEAUD (procuration à Mme CROUZETTE) et MANCI (procuration à Mme BOUDRIE)

Secrétaire de Séance : Mme VILLATOUX

Le Conseil Municipal,
Vu l'article L2122-7-2 du Code général des collectivités territoriales ;
Après avoir, conformément à l'article susvisé, voté à scrutin secret de liste ;

Élit :

M. LEYRIS J Michel
Mme VILLATOUX Catherine
M. MAZEAUD Georges
Mme NOEL Isabelle

Comme adjoints au maire.

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire, Simone Crouzette**